

**Convention-cadre sur les
changements climatiques**Distr. générale
19 juillet 2011
Français
Original: anglais**Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties
visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto****Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du
Protocole de Kyoto sur les première et deuxième parties de
sa seizième session, tenue à Bangkok du 5 au 8 avril 2011,
et à Bonn du 7 au 17 juin 2011**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1–5	2
A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte.....	1–2	2
B. Ouverture et reprise de la session	3–5	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	6–13	2
A. Adoption de l'ordre du jour	6–8	2
B. Organisation des travaux de la session	9–11	3
C. Élection du Bureau	12–13	3
III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Point 3 de l'ordre du jour)	14–30	3
IV. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	31–32	5
V. Rapport sur les première et deuxième parties de la session (Point 5 de l'ordre du jour)	33–35	6
VI. Clôture de la session	36–38	6
Annexes		
Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto était saisi à sa seizième session		7

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte

1. Le lundi 4 avril 2011, une cérémonie de bienvenue a été organisée par le Gouvernement thaïlandais à Bangkok pour marquer l'ouverture de la seizième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et de la quatorzième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

2. Les déclarations ont été faites par M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre sur les changements climatiques, M^{me} Noeleen Heyzer, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et M. Suwit Khunkitti, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement du Royaume de Thaïlande.

B. Ouverture et reprise de la session

3. La première partie de la seizième session du Groupe de travail spécial s'est tenue au Centre de conférence de la CESAP-ONU à Bangkok (Thaïlande) du 5 au 8 avril 2011. Le Président du Groupe de travail spécial, M. Adrian Macey (Nouvelle-Zélande), a ouvert la première partie de la session le 5 avril. Il a souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs, et a remercié le Gouvernement thaïlandais d'avoir accueilli la réunion.

4. La session a été suspendue le 8 avril et a repris à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 7 au 17 juin 2011.

5. Le Président du Groupe de travail spécial a ouvert la deuxième partie de la seizième session du Groupe de travail spécial le 7 juin et a souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs à la 3^e séance plénière de la session.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

6. À sa 1^{re} séance, le 5 avril, le Groupe de travail spécial a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2011/1).

7. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du Bureau.

3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.
8. Des déclarations ont ensuite été prononcées par trois Parties.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

9. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 5 avril.
10. À la même séance, le Président s'est référé à la note relative au déroulement de la première partie de la session, figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2011/2. Il a ensuite présenté ses propositions concernant le déroulement des activités de la session. Le Groupe de travail a approuvé l'organisation des travaux proposée.
11. Des déclarations ont ensuite été faites par les représentants de 18 Parties, dont 1 a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique, 1 au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), 1 au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres, 1 au nom des pays les moins avancés (PMA), 1 au nom du Groupe composite, 1 au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale, 1 au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, 1 au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et 1 au nom du Groupe des États arabes.

C. Élection du Bureau

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

12. À la 3^e séance, le 7 juin, le Président a rappelé que le Groupe de travail spécial devait élire son président. Il a informé les représentants que des consultations sur les candidatures étaient en cours.
13. Le point 2 c) de l'ordre du jour a été examiné à la 4^e séance, le 17 juin. À la même séance, le Groupe de travail spécial a élu M^{me} Erika Hasznos (Hongrie) Rapporteur. Il a été informé que l'intéressée assumerait ses fonctions à compter de la troisième partie de la seizième session.

III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 de l'ordre du jour)

14. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e séances, le 5 avril, le 8 avril, le 7 juin et le 17 juin, respectivement.
15. À la 1^{re} séance, le Groupe de travail spécial a été saisi des documents FCCC/KP/AWG/2011/1 et FCCC/KP/AWG/2011/2.
16. Le Président a rappelé aux représentants que, dans sa décision 1/CMP.6, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) avait demandé au Groupe de travail spécial de poursuivre ses travaux concernant les propositions formulées dans le document FCCC/KP/AWG/2010/18/Add.1.

17. Le Président a rappelé sa suggestion, indiquée dans sa note relative au déroulement de la session¹, tendant à établir un dialogue ouvert, non sélectif et transparent sur les questions énumérées dans le document susmentionné. Il a souligné que la création d'un groupe de contact pour mener ce dialogue permettrait de traiter au sein d'une même instance et à l'échelon approprié les questions – indiquées dans la note relative au déroulement de la session – qui retardent le progrès des négociations du Groupe de travail spécial. L'on pourrait de cette manière avancer dans les activités relatives aux propositions formulées dans le document FCCC/KP/AWG/2010/18/Add.1.

18. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail spécial a décidé de créer un groupe de contact chargé de l'examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto, qui serait présidé par le Président du Groupe de travail spécial, comme cela avait été proposé.

19. À la même séance, une déclaration a été faite par une Partie. En outre, des déclarations ont été faites au nom des organisations non gouvernementales (ONG) représentant les milieux commerciaux et industriels, des ONG représentant les populations autochtones, des ONG représentant les collectivités locales et les municipalités, des ONG représentant les jeunes, des ONG représentant les femmes et les groupes œuvrant pour l'égalité entre les sexes, ainsi que par deux représentants des ONG de défense de l'environnement.

20. À la 2^e séance, le Président a rendu compte des progrès accomplis pendant la session. Il a remercié les Parties pour leur participation constructive au débat.

21. Des déclarations ont aussi été faites par les représentants de 14 Parties, dont 1 a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom de l'AOSIS, 1 au nom du Groupe composite, 1 au nom de l'UE et de ses 27 États membres, 1 au nom des PMA et 1 au nom du Groupe des États arabes. Des déclarations ont également été faites au nom des ONG de défense de l'environnement, des ONG représentant les populations autochtones, des ONG représentant les collectivités locales et les municipalités, des ONG représentant les jeunes et des ONG représentant les femmes et les groupes œuvrant pour l'égalité entre les sexes.

22. À la même séance, le secrétariat a informé les participants d'une décision du Bureau de la Conférence des Parties au sujet d'éventuelles séances supplémentaires pendant le reste de l'année 2011. Le Président a ensuite suspendu la session.

23. À sa 3^e séance, le Groupe de travail spécial a repris sa seizième session et a été saisi des documents FCCC/KP/AWG/2010/18/Add.1, FCCC/KP/AWG/2011/3 et FCCC/KP/AWG/2011/INF.1.

24. Le Président a rappelé que le Groupe de travail spécial avait engagé un débat très important à Bangkok dans le cadre du groupe de contact cité précédemment au paragraphe 17. Compte tenu de ce qui restait à faire, il a invité les Parties à utiliser au mieux le temps disponible à Bonn afin que les travaux puissent avancer, de manière à obtenir un résultat à Durban (Afrique du Sud).

25. La Secrétaire exécutive a communiqué aux Parties des renseignements actualisés sur l'organisation par le secrétariat des évaluations techniques demandées par la CMP au paragraphe 5 de sa décision 2/CMP.6 concernant les communications établies par les Parties à l'annexe I sur les niveaux de référence de la gestion des forêts.

¹ FCCC/KP/AWG/2011/2.

26. Présentant sa note relative au déroulement de la deuxième partie de la session², le Président a souligné que cette note était publiée en complément de la note relative au déroulement de la première partie de la session³ et que les points soulignés dans celle-ci restaient donc d'actualité.

27. Des déclarations ont été faites par les représentants de 13 Parties dont 1 a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres, 1 au nom de l'AOSIS, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique, 1 au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, 1 au nom des PMA, 1 au nom du Groupe des États arabes, 1 au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et 1 au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA). Des déclarations ont également été faites au nom des ONG œuvrant pour la protection de l'environnement, des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels et des ONG représentant les jeunes.

28. À la 4^e séance, le Président a fait le point des progrès accomplis par le Groupe de travail spécial pendant la deuxième partie de sa seizième session. Il a rendu compte des réunions du groupe de contact mentionné plus haut au paragraphe 17 qui, à son avis, avaient été constructives, et a pris note de certains éléments qu'il souhaitait résumer et souligner.

29. Il a aussi présenté la proposition révisée du Président visant à faciliter les négociations⁴, qui rendait compte des progrès obtenus par les Parties au cours de la session. Il a remercié l'ensemble des Parties d'avoir participé à ce travail, et a noté que le texte simplifié faciliterait l'avancement des travaux du Groupe de travail spécial pendant la troisième partie de la session.

30. Des déclarations ont été faites par les représentants de 14 Parties, dont 1 au nom du Groupe des 77 et de la Chine, 1 au nom de l'UE et de ses 27 États membres, 1 au nom du Groupe composite, 1 au nom de l'AOSIS, 1 au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, 1 au nom du Groupe des États d'Afrique, 1 au nom des PMA, 1 au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides et 1 au nom des pays de l'ALBA. Des déclarations ont également été faites au nom des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels, des ONG de défense de l'environnement et des ONG représentant les jeunes.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

31. À la 1^{re} séance, le 5 avril, le Groupe des 77 et la Chine ont demandé au Président de veiller à ce que le rapport de l'atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties⁵, organisé le 3 avril 2011 à Bangkok, soit communiqué au Groupe de travail spécial. À la 2^e séance, le 8 avril, le Président a confirmé qu'il avait fait le nécessaire concernant cette demande.

32. À la 3^e séance, le 7 juin, le Président a confirmé que le rapport était disponible, comme annoncé dans le document FCCC/KP/AWG/2011/INF.1. Il a indiqué que le rapport

² FCCC/KP/AWG/2011/3.

³ FCCC/KP/AWG/2011/2.

⁴ FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1.

⁵ FCCC/AWGLCA/2011/7.

fournirait des éléments utiles aux Parties pour poursuivre le dialogue au sein du groupe de contact.

V. Rapport sur les première et deuxième parties de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

33. À sa 4^e séance, le 17 juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2011/L.1.

34. À la même séance, le Groupe de travail spécial a adopté le projet de rapport sur les première et deuxième parties de la seizième session tel que modifié oralement au cours de la séance.

35. Sur proposition du Président et en l'absence du Rapporteur, le Groupe de travail spécial a autorisé le Président à achever l'établissement du rapport sur les première et deuxième parties de la session avec le concours du secrétariat.

VI. Clôture de la session

36. À la 4^e séance, le 17 juin, le Président a rappelé que, durant les délibérations du groupe de contact, les Parties avaient exprimé le souhait de suspendre la session. Le Groupe de travail spécial a donc décidé de prononcer cette suspension. La seizième session du Groupe de travail spécial sera donc reprise lors de sa prochaine réunion: à l'ouverture de la troisième partie de la session, le groupe de contact reprendra ses activités formelles et les travaux informels ciblés sur des questions précises seront poursuivis.

37. Le Président a remercié la Vice-Présidente pour son travail au cours de la session. Il a également remercié les représentants pour leur participation sur des questions de caractère politique aussi bien que technique, en particulier ceux d'entre eux qui se sont rendus disponibles pour faciliter les travaux du Groupe de travail spécial.

38. Le Président a ensuite prononcé la suspension de la seizième session du Groupe de travail spécial.

Annexe

Documents dont le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto était saisi à sa seizième session

Documents établis pour la session

FCCC/KP/AWG/2011/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/KP/AWG/2011/2	Note relative au déroulement de la seizième session. Note du Président
FCCC/KP/AWG/2011/3	Note relative au déroulement de la deuxième partie de la seizième session. Note du Président
FCCC/KP/AWG/2011/INF.1	Information on the report on the workshop on assumptions and conditions related to the attainment of economy-wide emission reduction targets by the developed country Parties. Note by the secretariat
FCCC/KP/AWG/2011/L.1	Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa seizième session
FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1	Revised proposal by the Chair to facilitate negotiations

Autres documents disponibles

FCCC/KP/AWG/2010/18 et Add.1	Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa quinzième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010
FCCC/KP/CMP/2010/12/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto sur sa sixième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010. Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à sa sixième session

FCCC/AWGLCA/2011/7

Atelier sur les hypothèses et les conditions relatives à la réalisation d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie par les pays développés parties, organisé en application du paragraphe 38 de la décision 1/CP.16. Rapport des Coprésidents de l'atelier

FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1

Compilation of economy-wide emission reduction targets to be implemented by Parties included in Annex I to the Convention. Revised note by the secretariat
